

...Ambassadeur Longitude 181, que puis je faire ?

De nombreux clubs ont des initiatives d'écoresponsabilité similaires, adaptés à l'environnement immédiat.

Pour en faire un tour non exhaustif, nous les avons répertoriés en plusieurs catégories :

- A. Celles qui permettent à la science et la sauvegarde du milieu marin de progresser : *plus on en sait, mieux on protège***
- Identification d'espèces (photo, vidéo, observation visuelle) , recensement quantitatif
 - Transects sous-marins
 - Observation et Surveillance d'espèces , de pontes, d'espèces invasives
 - Participation au re-lâchage ou réintroduction en milieu naturel
 - Pose d'enregistreurs (sons, photos, vidéos, température, etc.)
- B. Celles qui permettent une sensibilisation au milieu marin et une meilleure connaissance de celui-ci . *on aime ce que l'on connaît, on protège ce que l'on aime,***
- Briefing et debriefing systématique détaillée sur espèces rencontrées, création ou fourniture de supports ,mise à disposition de livrets d'identification
 - Création de sentier sous-marin
 - Sensibilisation des populations locales (intervention, formation, incitation à chasse et pêche raisonnées ...)
 - Cours et stages de biologie
 - Intégration de connaissances aux formations plongée
- C. les incitations de prévention aux atteintes du milieu marin, lieux ou espèces : *Prévenir c'est déjà guérir***
- Sensibilisation à la consommation de poissons, proposition de pétitions
 - Pose et gestion de mouillages écologiques (évitement des ancrages) ,mise à disposition aux pêcheurs locaux
 - Retrait et évacuation de vieux casiers ou filets de pêche
 - Retrait d'espèces invasives
 - Création de récif artificiel (évitement de fréquentation de site naturel, augmentation d 'habitat)
 - Interdiction de nourrissage sous toute forme
 - Limitation du nombre de bateau sur site
 - Mise en place de nurserie de corail et réimplantation(bouturage de corail)
 - Protection des nids (tortues, poissons, ...)
 - Pose de pontons pour évitement de piétinement des berges
 - Aucun exercice de plongée au sol
- D. les mesures de prévention, gestion, ou de correction des menaces qui pèsent sur le milieu marin sous toutes formes notamment de pollution diverses, et variées : *garder l'océan aussi propre que nous l'avons reçu***
- Pose de poubelles (bateaux, plages,..)

- Tri/ gestion des déchets
 - Vaisselle réutilisable (gobelets, Eco bouteille, gourde, ..) non jetable
 - Actions de nettoyage (plages, espace sous marin) régulière ou systématique (une plongée par semaine par exemple)
 - Nettoyage des coques de bateaux sans antifouling, ou avec produit bio
 - Maintenance poussée pour éviter les résidus essence , huile, fuel , à la mer
 - Refus des déchets batteries et piles (retour à l'origine par les plongeurs, recyclage)
 - Bouteille d'eau nominative, mise en place de fontaine
 - Mise en place de cendrier de poche
 - Shampoing et produits de douche écologiques
 - Récupération des eaux usées pour arrosage ou nettoyage extérieur
 - Retrait des sacs plastique
 - Suppression des produits biocide (eau de javel,...) pour désinfection
 - Lestage en fonte enrobée
 - Sensibilisation des instructeurs par mise en pratique en formation
-
- Plus largement et globalement les initiatives environnementales prises par les clubs de plongée pour une meilleure gestion de l'eau, des énergies, des consommations, des ressources : *épargner les ressources naturelles, c'est éviter leur gaspillage*
 - Utilisation d'eau de pluie récupérée pour le rinçage, douche et toilettes , réducteur de débit
 - Pose de panneaux solaires, d'éoliennes
 - Bateau optimisé en consommation d'énergie (vent, soleil, ...)
 - Limitation d'eau chaude, climatisation naturelle,
 - Repas locaux et issue de l'agriculture biologique
 - Zéro papier pour les cours, etc..
 - Plongées du bord, bateau léger,
 - Vaisselle à l'eau de mer
 - Mutualisation (transports, sanitaires, ...)
 - Recyclage (matériels, bourse occasion, dons ..)
-
- E. les initiatives de financement direct ou indirect par les clubs pour les organisations de protection de l'environnement : *abonder les initiatives en faveur du milieu marin, c'est rendre un peu de ce qu'il nous donne*
- Financement régulier de projet, actions
 - Adhésion renouvelée à des associations de protection
 - Information des plongeurs sur l'intérêt à adhérer à des associations
 - Proposition de ventes de produits au bénéfice d'associations,
 - Distribution de produits provenant d'associations de protections
 - Soutien financier participatif des plongeurs : 1^e / plongée, arrondi sur facture au bénéfice d'une association, cagnotte reversée